

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le rôle du traité sur la protection de la couche d'ozone dans la lutte contre le changement climatique au cœur de la réunion des ministres de l'Environnement au Canada

Deux décennies de succès, et d'autres réalisations à venir, pour le 20^{ème} anniversaire du Protocole de Montréal sur la protection de la couche d'ozone.

Nairobi, Montréal, 14 septembre 2007 – Le gel et l'élimination accélérés des hydrochlorofluorocarbones (HCFC), substances chimiques utilisées pour remplacer des substances encore plus préjudiciables pour la couche d'ozone, connues sous le nom de CFC, seront discutés par les gouvernements lors d'une réunion internationale à Montréal, Canada.

De nouvelles évaluations scientifiques et techniques indiquent que l'accélération du gel et de l'élimination des HCFC et de leurs produits dérivés ne pourraient pas, seule, aider au rétablissement de la couche d'ozone.

Une accélération pourrait également jouer un rôle important en réponse à un autre défi environnemental majeur : le changement climatique

Un nombre record de neuf pays, développés et en développement, ont soumis six propositions différentes qui seront discutées dans la métropole canadienne entre le 17 et 21 septembre par près de 191 Parties ou gouvernements. Les négociations auront lieu pendant la célébration du 20^{ème} anniversaire Protocole de Montréal - traité mondial pour la protection de la couche d'ozone.

Ce traité fut négocié en réponse aux préoccupations internationales croissantes causées par l'apparition d'un trou dans la couche d'ozone au dessus de l'Antarctique, trou provoqué par l'utilisation de substances chimiques appauvrissant la couche d'ozone présentes dans des produits comme les laques capillaires et le matériel anti-incendie.

Il y a une dizaine d'années, les HCFC, considérés moins dangereux pour la couche d'ozone, étaient promus en remplacement des vieux CFC et sont actuellement d'usage courant dans des produits tels que les systèmes de réfrigération et de climatisation, et les mousses d'extinction des incendies.

Le Protocole de Montréal, traité des Nations Unies pour la protection de la couche d'ozone adopté en 1987, avait prévu que les pays industrialisés parviennent à une élimination totale des HCFC en 2030, et en 2040 pour les pays en développement.

Cependant, les scientifiques et plusieurs gouvernements étudient actuellement différentes options pour un gel plus rapide de la consommation et de la production des HCFC, et ainsi devancer d'une décennie l'échéancier d'élimination.

Ceci fait suite aux résultats de recherches indiquant que l'accélération pourrait, au cours des prochaines décennies, fournir des réductions d'émission cumulatives de dioxyde de carbone équivalentes probablement à 18 à 25 milliards de tonnes métriques (18 à 25 gigatonnes), en fonction du degré de réussite des gouvernements à encourager de nouvelles alternatives technologiques protectrices de la couche d'ozone et du climat.

Annuellement, cela devrait représenter une réduction de plus de 3,5% des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'origine humaine.

En revanche, le Protocole de Kyoto, traité majeur de réduction des émissions de gaz à effet de serre, devait en principe permettre de réduire les émissions des pays développés à tout juste un peu plus de cinq pour cent en 2012.

Les avantages à terme d'une stratégie de gel et d'élimination accélérée des HCFC pourraient être au-delà de 18 à 25 milliards de tonnes métriques, d'après un rapport récemment publié par le Comité d'évaluation technologique et économique du Protocole de Montréal responsable d'instruire les négociations à la conférence internationale au Canada, et à peu près 38 milliards de tonnes (38 gigatonnes) de dioxyde de carbone si l'accélération est accompagnée par la récupération et la destruction de vieux équipements et mousses isolantes, et l'amélioration du rendement énergétique.

Par exemple, un changement plus rapide aux alternatives des HCFC pourrait bien stimuler l'innovation technologique avec une introduction plus rapide d'équipements à meilleur rendement énergétique, qui à leur tour aideraient à une réduction encore plus importante des émissions de gaz à effet de serre.

La couche d'ozone et la santé humaine en profiteraient également. Selon certains scénarios d'élimination accélérée, les niveaux d'ozone pourraient revenir aux niveaux salubres d'avant 1980, quelques années plus tôt que les prédictions scientifiques actuelles.

Les avantages incluraient une réduction du cancer de la peau, des cataractes, et des dangers causés au système immunitaire humain, ainsi que la réduction des dégâts causés aux écosystèmes agricoles et naturels.

Achim Steiner, secrétaire général adjoint des Nations Unies et directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) responsable de la mise en œuvre du Protocole de Montréal, a déclaré: « Le Protocole de Montréal est sans nul doute l'un des traités multilatéraux les plus réussis, et je me réjouis de participer à la célébration de deux décennies de réussite dans la ville canadienne où il est né ».

« L'élimination des CFC n'a pas seulement mis la couche d'ozone sur la voie de la guérison. Une nouvelle étude, publiée en mars 2007 par des scientifiques américains et

néerlandais, démontre également que le retrait des CFC a participé à la lutte contre les changements climatiques. Mais le succès du traité est loin d'être terminé, une variété de nouveaux et grands chapitres restant encore à écrire. En effet, si les gouvernements adoptent l'action accélérée sur les HCFC, nous pouvons nous attendre non seulement à un rapide rétablissement de la couche d'ozone, mais également à une contribution importante au défi du changement climatique », a-t-il dit.

M. Steiner a ajouté: « De cette manière le traité démontrera également que les accords environnementaux multilatéraux comme le Protocole de Montréal et le Protocole de Kyoto incluent de plus importants avantages environnementaux, sociaux et économiques que ceux reconnus au départ. En bref, les traités qui travaillent ensemble peuvent faire bien plus, plus rapidement et à moindre coût ».

L'honorable John Baird, ministre canadien de l'Environnement, a déclaré : « Le Protocole de Montréal original est un modèle de réussite extraordinaire qui peut être atteint quand la communauté internationale agit en communion pour faire face aux problèmes environnementaux. En sa qualité de pays hôte de cette réunion, dont il est fier, le Canada est convaincu que beaucoup plus peut être accompli, et c'est pour cette raison que nous soutenons la stratégie d'élimination accélérée des HCFC. Nous travaillerons avec les pays qui ont signé le Protocole pour faciliter sa réalisation, et nous pousserons la communauté internationale à suivre l'exemple de cette réussite qui a commencé ici il y a 20 ans ».

La réunion des ministres de l'Environnement précède le Sommet des chefs d'Etat convoqué par le secrétaire général de l'ONU, M. Ban Kin-moon à New York le 24 septembre pour arriver à un consensus sur la nécessité d'engager une action pour le climat et un pacte global de réduction des émissions de gaz à effets de serre qui remplacera le protocole de Kyoto à son expiration dans cinq ans.

Le gel et l'élimination accélérées des HCFC pourront offrir des victoires rapides aux gouvernements concernés par le changement climatique et favoriser un nouvel accord sur les émissions de gaz à effet de serre avant l'expiration du Protocole de Kyoto en 2012, a suggéré le PNUE.

Notes aux rédacteurs

Réunion des parties

La réunion principale des parties au Protocole de Montréal relatif aux substances qui appauvrissent la couche d'ozone aura lieu du 17 au 21 septembre au Palais des Congrès de Montréal, 5^{ème} étage, 159 Rue Saint-Antoine ouest.

Le programme et des informations supplémentaires pour la presse et le public peuvent être consultés sur http://ozone.unep.org/Meeting_Documents/mop/19mop/19mop-info.shtml

Une conférence de presse est prévue de 11h15 à 12h00 le même jour (l'heure et le lieu seront communiqués ultérieurement).

Une conférence de presse de clôture est prévue le 21 septembre (l'heure sera communiquée ultérieurement).

Célébration du 20ème anniversaire

Le PNUE et le gouvernement canadien célébreront le 20^{ème} anniversaire du Protocole de Montréal le 16 septembre, lors de la Journée internationale de la protection de la couche d'ozone, et date à laquelle - en 1987 - le traité a été adopté par les gouvernements.

Une session spéciale couvrant l'histoire et l'évolution du Protocole de Montréal aura lieu le même jour, ainsi qu'une cérémonie de remise des prix aux principales personnalités - de part le monde - qui ont énormément contribué au succès du Protocole de Montréal.

Des prix seront également remis pour la sensibilisation du public, meilleure affiche, meilleur exposé et meilleur article sur l'ozone et le Protocole de Montréal.

De même, l'Agence américaine de protection de l'environnement et l'Alliance pour une politique atmosphérique responsable remettront les prix 2007 du « Best-of-the-Best Stratospheric Ozone Protection Award ». La cérémonie aura lieu le soir du 19 septembre à l'Hôtel Delta Centre-ville, Montréal.

www.epa.gov/ozone/awards/index.html

Le 16 septembre, les mascottes Ozzy et Zoe Ozone - grandeur nature - seront présentes à la Biosphère et par la suite au Palais des Congrès de Montréal. Ces deux personnages sont les emblèmes de la campagne de sensibilisation mondiale du PNUE sur l'appauvrissement de la couche d'ozone et le Protocole de Montréal, sous l'égide du Fonds multilatéral pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal.

Le même jour et au même endroit, le service ActionOzone de la Division Technologie, Industrie et Economie du PNUE, et Environnement Canada lanceront un jeu de société 'Ozzy ozone'. Ce nouveau jeu de serpents et d'échelles sera imprimé sur une toile de grande taille à la Biosphère. Instructif et amusant, ce jeu coloré explique aux enfants l'appauvrissement de la couche ozone, la protection solaire et les avantages relatifs à un engagement. Le jeu peut être téléchargé à partir du site suivant :

<http://www.unep.fr/ozonaction/information/mmcfiles/4867-e-ozongame.pdf>

Plusieurs publications du PNUE sur la couche d'ozone sont disponibles électroniquement et seront également disponibles dans la salle de presse pendant la réunion sur le Protocole de Montréal.

Une collection de vidéo en ligne est aussi disponible sur :

www.unep.fr/ozonaction/information/video/index.htm ainsi que www.ozzyozone.org

Une collection de graphiques essentiels sur la couche d'ozone, co-produite par la Division Technologie, Industrie et Economie et le Centre Grid-Arendal du PNUE , sera également lancée pendant la semaine. Ce nouveau produit, avec son site Internet associé, a été conçu pour informer et inspirer les journalistes, à relayé l'histoire de l'ozone en fournissant une vue d'ensemble des questions clés et des graphiques prêts à l'emploi qui peuvent être incorporés directement aux articles (www.unep.fr/ozonaction).

La presse et les médias sont invités aux différents séminaires, remises de prix, célébrations et à l'ouverture de la 19^{ème} réunion des Parties, le matin du 17 septembre 2007.

Une conférence de presse est prévue le 17 septembre pendant le déjeuner, et les experts seront disponibles pendant les célébrations et la réunion principale pour des interviews.

Pour plus d'information prière de contacter :

Nick Nuttall, porte-parole du PNUE

- avant la réunion de Montréal au tél : +254 20 7623084, mobile : + 254 733 632755,
courriel : nick.nuttall@unep.org.

- à Montréal, mobile : +41 79 596 5737, courriel : nick.nuttall@unep.org ou
rochdale58@yahoo.com

Environnement Canada, relations avec les médias, tél. : +1 819 934-8008 ou +1 888 908 8008